

Au Conseil intercommunal

Préavis n° 2/2025 : Préavis complémentaire au budget 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

I. Préambule

Pour répondre à l'évolution des dynamiques familiales et professionnelles de la population des communes du réseau, les structures d'accueil de jour AJERCO évoluent pour garantir un environnement sûr et éducatif aux jeunes enfants. Les demandes d'accueil sont toujours plus nombreuses et pour y répondre, le réseau a agrandi son offre en 2024.

À Cossonay, la garderie Cocoon offre désormais 44 places d'accueil et l'UAPE Les Laurelles 48 places. A Penthaz, l'UAPE Les P'tits Guêpiers a doublé sa capacité d'accueil passant de 24 à 48 places en 2024.

D'autre part pour la garderie la Chenaille et l'UAPE Les Moussaillons tous deux situés sur le même site à Penthalaz, différents travaux importants de remise en état tels que la rénovation des sols et des espaces de vie et rafraîchissement de la peinture doivent être entrepris. Par ailleurs, des locaux supplémentaires pour le personnel ont dû être trouvés pour répondre à une demande de mise en conformité du SCAJE.

De plus l'appartement au dernier étage (sous-toit) du même bâtiment, aujourd'hui loué à un particulier, sera disponible cet été. Cela permettra d'y installer un bureau pour la responsable et un local de pause pour le personnel, qui faisait défaut jusque-là.

II. Travaux

Les P'Tits Guêpiers et les Laurelles :

Travaux d'insonorisation : Après le démarrage de l'exploitation, une évaluation du bruit a été faite en condition de fonctionnement (enfants, ameublement), dans ce contexte des mesures acoustiques ont été relevées aux P'Tits Guêpiers avec des valeurs atteignant 102 DB allant bien au-delà des normes admissibles. Il est nécessaire d'équiper les structures de panneaux anti-bruit.

Cocoon :

Pour l'aménagement des trois jardins extérieurs : l'achat de mobilier de jardin soit plusieurs tables, chaises, parasols et de poussettes est nécessaire.

Pour l'aménagement intérieur : des meubles de rangement à poser sont nécessaires ainsi que l'adaptation du portail d'entrée.

La Chenaille :

Un rapport d'inspection du SCAJE de 2023 a relevé différentes non-conformités. Il s'agit des éléments majeurs suivants :

- Absence d'un espace dédié au personnel (pour le repos et pour effectuer le travail administratif, sans contact avec les enfants) ;
- Le bureau de la responsable ne garantit pas la confidentialité des échanges ;
- Le découpage de certaines salles de vie rend l'accueil des enfants contraignants (par exemple : salle de vie coupée par la voie d'accès au bureau de la responsable, surface totale séparée en deux pièces pour les moyens) ;
- Nécessité de rénover le revêtement des sols très usés ;
- Nécessité de rafraîchir les peintures des murs également très usés ;
- Nécessité de renouveler le mobilier très utilisé.

Vous trouverez en annexe le plan de la structure actuelle avant et après travaux accompagnés de la liste précise des travaux à réaliser avec une estimation des coûts.

Pour garantir selon les exigences du SCAJE, les espaces pour le bureau de la responsable et la salle pour le personnel, la location de l'appartement sous toit précité est disponible pour un montant de CHF 1400.-/mois, CHF 210.- de charges CHF 45.- place de parc par mois, soit un total de CHF 19'860.-/an.

Les Moussaillons

Un rapport d'inspection du SCAJE de 2023 a relevé des non-conformités en lien avec les sanitaires de la structure. L'UAPE ne dispose en effet pas de WC ni de lavabo à l'usage exclusif des adultes.

De plus, le lavabo actuel devra être remplacé par un modèle plus petit et adapté à la taille des enfants, laissant ainsi de la place pour l'installation du lavabo des adultes.

Il est important de mentionner que ces travaux sont réalisés sur la période de fermeture estivale de 3 semaines. A ce stade, la planification prévisionnelle montre que l'exécution de tous ces travaux en trois semaines semble peu réaliste. Actuellement nous étudions un phasage des travaux pour respecter les délais. Mais il n'est pas à exclure qu'une solution de replis pour la totalité, voire une partie des enfants accueillis devra probablement être trouvée.

III. Aspects financiers selon préavis n°1/2025

Les P'Tits Guêpiers et les Laurelles :

Lors de sa séance du 27 mars 2025, le Comité de Direction d'AJERCO a validé le coût des travaux d'insonorisation de l'UAPE pour un montant de CHF 15'000.- et la prise en charge de ce montant par AJERCO.

Cocoon :

Lors de sa séance du 27 mars 2025, le Comité de Direction d'AJERCO a validé le coût des travaux d'aménagement de l'UAPE pour un montant de CHF 19'000.- et la prise en charge de ce montant par AJERCO.

De plus la FAJE pourrait en fin d'année, selon le solde à disposition de leur budget, octroyer une subvention d'aide à la pierre d'un montant de CHF 68'800.- pour la garderie La Chenaille et CHF 19'800.- pour l'UAPE Les Moussaillons. Ces aides financières exceptionnelles ne sont pas accordées d'office.

Pour ces raisons, le Comité de Direction d'AJERCO recommande au Conseil Intercommunal d'accepter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL D'AJERCO

- ◆ Vu le préavis n° 2/2025 concernant la demande de budget complémentaire au budget ;
- ◆ Après avoir pris connaissance du rapport de la commission de Gestion et Finances chargée d'étudier ce préavis ;
- ◆ Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- ◆ D'accorder le budget complémentaire réparti comme suit
1. CHF 15'000.- pour le financement des travaux d'insonorisation de l'UAPE les P'Tits Guépriers à Penthaz et des Laurelles à Cossonay, par un prélèvement au fonds de réserve.
 2. CHF 19'000.- pour le financement des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs de la garderie Cocoon à Cossonay, par un prélèvement au fonds de réserve.
 3. CHF 188'625.- pour le financement des travaux de mise en conformité SCAJE, de réfection et de réaménagement de la garderie la Chenaille à Penthalaz par un prélèvement au fonds de réserve.
 4. CHF 11'190.- pour le financement des travaux de mise en conformité SCAJE, de réfection et de réaménagement de l'UAPE Les Moussaillons à Penthalaz.
 5. CHF 9'930.- pour la location de l'espace supplémentaire sur 6 mois.
 6. CHF 19'860.-/an pour la durée du bail à loyer

Adopté par le Comité de Direction d'AJERCO dans sa séance du 16 avril 2025

Au nom du Comité de Direction

Yves Jauner



Le Président

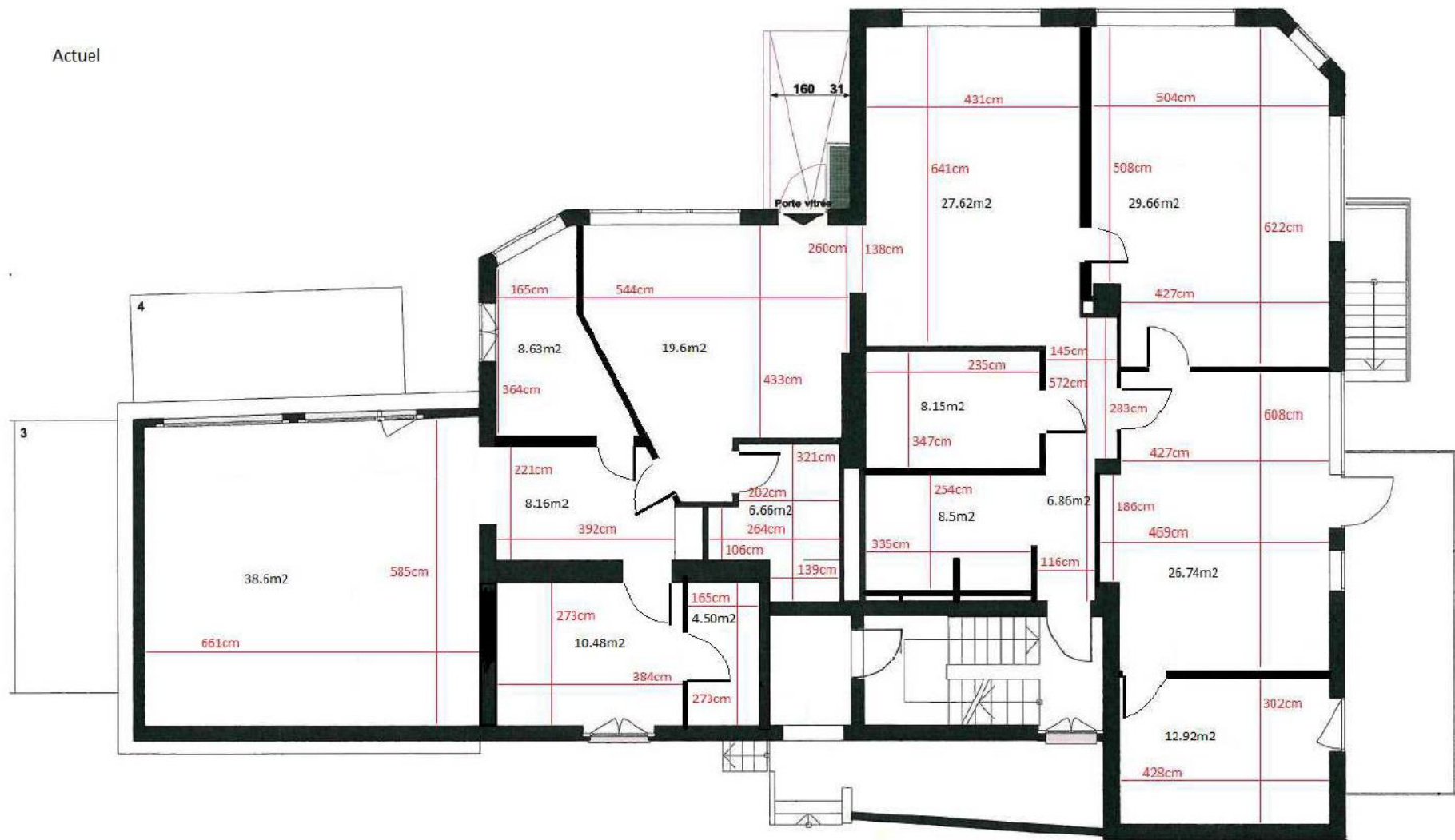
Claude Borgeaud



Le Secrétaire

Annexes : Plans Chenaille (rez+1^{er} actuels + rez, projetés) + liste des travaux de rénovations

Annexes
Rez-de-chaussée Chenoille (actuel)



Rez-de-chaussée , Chenoille (Après travaux)

Projet 2

